

Séminaires/Seminari 2005

Ouverture et gestion d'un cabinet médical

Participants

Le séminaire est destiné aux médecins sur le point d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical.

Contenu

La réalisation d'un cabinet médical ne s'improvise pas. Vous allez dépendre du financement et de la gestion de votre cabinet médical. Ce séminaire traitera de l'environnement sociopolitique qui sera le vôtre en tant qu'indépendant, et vous permettra de vous y préparer. Les thèmes suivants seront développés lors de ce séminaire: l'aménagement, le financement, les assurances, la fiscalité, la comptabilité et l'administration de votre cabinet.

Documentation

Basé sur une check-list pour l'ouverture d'un cabinet médical, le classeur remis à chaque participant contient toutes les informations importantes.

Frais/Sponsors

Les séminaires sont gratuits pour les membres FMH. Les frais sont couverts par les sponsors suivants: Caisse-Maladie des Médecins Suisses, TMH Informatik Sàrl et EMH Editions médicales suisses.

Date

N° 26	Judi 22 septembre 2005 Genève 9.00–17.00 h	Ramada Park Hôtel
-------	---	----------------------

Inscription

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mentionnée ci-dessous ou via internet www.fmhservices.ch.

Remise/reprise d'un cabinet médical

Participants

Le séminaire s'adresse aux médecins désirant remettre ou reprendre un cabinet médical.

Contenu

Questions principalement abordées: explication des aspects juridiques de la remise et de la reprise d'un cabinet médical (contrat de remise de cabinet, transfert des dossiers médicaux, etc.), droit matrimonial et droit de succession (droit des régimes matrimoniaux, héritage: partage, privilèges et conséquences), mesures architecturales à envisager et coût de celles-ci, questions d'assurance à mettre au point de part et d'autre (par exemple planification de la prévoyance, reprise de contrats d'assurance), estimation de la valeur du cabinet (valeur d'inventaire et goodwill) et conséquences fiscales d'une remise ou d'une reprise de cabinet (moment idéal de remise, impôt sur la liquidation et le bénéfice de l'immeuble, etc.).

Documentation

Les participants du séminaire reçoivent un classeur et les documents contenant des conseils pratiques au sujet de la remise ou de la reprise d'un cabinet médical.

Frais/Sponsors

Les séminaires sont gratuits pour les membres FMH. Les frais sont couverts par les sponsors suivants: Caisse-Maladie des Médecins Suisses, Medizinische Analytik SA et EMH Editions médicales suisses.

Date

N° 28	Judi 3 novembre 2005 Genève 9.00–16.30 h	Ramada Park Hôtel
-------	---	----------------------

Inscription

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mentionnée ci-dessous ou via internet www.fmhservices.ch.

Radiologie au cabinet médical

Participants

Ce séminaire s'adresse aux médecins en pratique privée ou en passe d'ouvrir ou de reprendre un cabinet médical. Le nombre de participants est limité à 15 personnes au plus.

Contenu

Le séminaire fournit des connaissances sur l'ensemble de la radiologie et permet également de montrer les nouvelles tendances qui marqueront la pratique de la nouvelle génération grâce à la radiologie numérique. Les sujets spécifiques suivants seront traités: tarifs radiologiques selon le TARMED, rentabilité de la radiologie au cabinet médical, directives actuelles et nouvelles directives à partir du 1^{er} janvier 2008 (pouvant nécessiter un changement d'installation; il convient donc d'être vigilant lors de la reprise d'un cabinet médical), techniques de mise au point destinées aux personnes expérimentées, clichés spéciaux, reconnaissance et suppression des erreurs, utilisation judicieuse des moyens auxiliaires, contrôles hebdomadaires de la stabilité. En outre, nous présenterons et commenterons une liste de contrôle qui sera utilisée en vue de l'appréciation et de l'achat d'une nouvelle installation.

Documentation

Les participants reçoivent un classeur comportant les données chiffrées d'un cabinet médical avec calcul des frais, amortissements et possibilités intéressantes de leasing (détermination du taux d'occupation permettant de couvrir ses frais ou de réaliser des bénéfices). En outre, vous recevrez également une liste de contrôle en vue de l'appréciation et de l'achat d'une nouvelle installation radiologique.

Frais

Fr. 300.– (y c. documentation de cours et repas).

Date

N° 32	Jeudi 22 septembre 2005 Ecublens 9.30–16.00 h	Centre de formation Galexis SA
-------	--	--------------------------------------

Inscription

Vous pouvez vous inscrire à l'adresse mentionnée ci-dessous ou via internet www.fmhservices.ch.

Contabilità e fiscalità (Ticino)**Contenuto**

L'obiettivo di questo seminario è di dare al medico le conoscenze necessarie per utilizzare autonomamente lo strumento contabile e per operare con più efficienza ed economicità, nonché far comprendere al medico il significato della pianificazione fiscale.

Mediante esempi pratici elaborati in gruppo, verrà illustrato in maniera semplice ma completa il sistema di gestione della contabilità di uno studio medico con effetto anche sulla pianificazione fiscale.

Spese

- Membri ordinari o straordinari FMH: Fr. 150.–
- Per accompagnatori: Fr. 75.–

Data

N° 30	Giovedì 20 ottobre 2005 Chiasso dalle 9.00 alle 16.00 h	FMH Services Fiduciara
-------	--	------------------------------

Iscrizione

Potete iscrivervi all'indirizzo sott'indicato oppure via internet sotto il sito www.fmhservices.ch.

**Inscription et information /
Iscrizione e informazioni**

FMH Consulting Services, Simone Köppli, Burghöhe 1, 6208 Oberkirch, tél. 041 925 00 77, fax 041 921 05 86, ou par internet: www.fmhservices.ch.

Remarque

Les adresses des participants aux séminaires dont les coûts sont couverts en partie ou totalement par des sponsors sont communiquées aux sponsors concernés.

Conditions d'annulation

Pour les séminaires gratuits (à l'exclusion des séminaires sur informatique au cabinet médical), un montant est perçu pour absence ou annulation. Il est de:

- Fr. 50.– par personne dans les 15 jours avant;
- Fr. 80.– par personne dans les 7 jours avant le début du séminaire.

Pour les séminaires payants, un montant est perçu pour une absence ou une annulation. Il est de:

- 30% des coûts du séminaire dans les 15 jours avant le début du séminaire;
- 100% des coûts du séminaire dans les 7 jours avant le début du séminaire.